



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°03/2025/DRAIRSK/BHP

Séance publique

Le **Lundi 18 Août 2025 à 10h00**, il sera procédé, dans **la salle de réunion à la délégation régionale des affaires islamiques de Rabat Salé Kenitra 25, Rue Oujda, Hassan Rabat**, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, **Pour la fourniture, l'installation et la mise en service des chauffe-eau solaires pour plusieurs mosquées dans la région de Rabat Salé Kénitra, en lot unique.**

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service de construction et d'équipement à la délégation régionale des affaires islamiques de Rabat Salé Kenitra 25, Rue Oujda Hassan Rabat ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, ainsi que du site internet du ministère des Habous : www.habous.gov.ma ;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Trente mille (30.000,00) dirhams.**
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42, 44, 46 et 49 de l'arrêté du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques N° 258.13 du 06 Dou al Quuida 1434 (13 Septembre 2013) fixant le régime des marchés de Travaux, de Fournitures et de Services que Conclut l'administration des Habous au nom des Habous Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau d'ordre de la délégation régionale des Affaires Islamiques de Rabat Sale Kénitra 25 Rue Oujda Hassan, Rabat;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La date limite de dépôt des Prospectus est le **Vendredi 15 Août 2025 à 16h30** au bureau du service de construction et d'équipement de la délégation régionale des affaires Islamiques de la région Rabat – Salé - Kénitra.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le délai pour la réception des plis expire à la date du 18 Août 2025 à 10h00.